

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.

MASSEURS

Anatomie.....	CRUVEILHIER, <i>Examinateur.</i>
Physiologie.....	DUMÉRIL.
Chimie médicale.....	ORFILA.
Physique médicale.....	PELLETAN fils, <i>Suppléant.</i>
Histoire naturelle médicale.....	CLARION.
Pharmacologie.....	GUILBERT.
Hygiène.....	BERTIN.
Pathologie chirurgicale.....	MARJOLIN.
	ROUX.
Pathologie médicale.....	FIZEAU, <i>Président.</i>
	FOUQUIER.
Opérations et appareils.....	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale.....	ALIBERT.
Médecine légale.....	ADELON, <i>Examinateur.</i>
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés.....	DÉSORMEAUX.
	CAYOL, <i>Examinateur.</i>
	LAENNEC.
Clinique médicale.....	LANDRÉ-BEAUVAIS.
	RÉCAMIER.
	BOUGON.
Clinique chirurgicale.....	BOYER.
	DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens.....	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, MOREAU, PELLETAN père, PINEL, VAUQUELIN.

Aggrégés en exercice.

MASSEURS

MASSEURS

AVERN.	MAISONNEUVE.
BRUSCHET.	MORIN.
CAPURON.	MURAT.
CHOMEL.	PAGET DE CLAUDE.
CLOQUET aîné, <i>Examinateur.</i>	PAYEN DE COFFIGNY.
COUTANCHEAU, <i>Examinateur.</i>	RATHEAU.
DE LERS.	RICHARD, <i>Suppléant.</i>
GAULTIER DE CLAUDE.	ROLLIER.
GÉNARDIN.	SÉGALAS.
GUERRENT.	SEARS.
JADOUX.	THÉVENOT.
KERGAREG.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.